

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Il est admis une tolérance de 5% par rapport à la surface habitable globale du logement. Les retombées, soffites, faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les éléments de cuisine ne sont pas fournis. Ils sont représentés à titre indicatif pour indiquer les emplacements de prises de courants, arrivées ou évacuations d'eau.


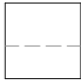
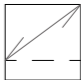



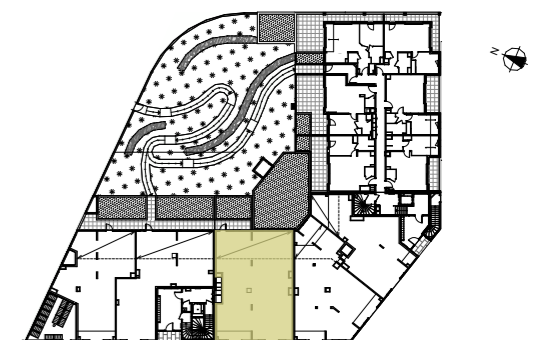
**Commerces**


Lot	3
-----	---

Surface	167,60 m <sup>2</sup>
---------	-----------------------

\* Les menuiseries des commerces sont représentés à titre indicatif

-  conduit de fumées
-  décaisser dalle béton
-  Zone surcharge béton
-  soffites et faux plafonds



Echelle : 	Créé le	Modifié le
	22/06/2021	

